Parlement francophone bruxellois

Madame Camille DEMARET

Par courriel : cdem.1983@gmail.com

N/Réf. : Législatif/NF/PV/pg 926825
V/Réf. :

Bruxelles, le 28 octobre 2022.

Madame Demaret,

Concerne : Suivi de la pétition « Des bus pour nos enfants »

Nous nous permettons de revenir vers vous concernant le suivi du courrier qui vous a été adressé le 30 septembre dernier.

Lors de la séance plénière tenue à cette même date, un débat a eu lieu sur cette thématique, suivi d'une rencontre entre une délégation de parlementaires et le GAMP. Celle-ci a permis aux parlementaires d'entendre vos doléances et d'en assurer un suivi auprès du Gouvernement.

Suite au dépôt officiel de votre pétition « Des bus pour nos enfants » au sein du Parlement francophone bruxellois et sa communication en séance plénière du 14 octobre 2022, l'Assemblée a décidé de renvoyer cette pétition au Gouvernement francophone bruxellois.

Par courrier du 19 octobre dernier, la ministre-présidente du Gouvernement, Madame Barbara Trachte, a signalé avoir transmis la pétition à Monsieur Rudi Vervoort, ministre en charge du Transport scolaire. Nous vous prions de trouver, en annexe, copie dudit courrier.

Nous ne manquerons de vous tenir informée du suivi y apporté et vous prions de croire, Madame Demaret, à l'assurance de notre considération distinguée.

Bruno VANLEEMPUTTEN

P.F.B. - GREFFE - 1007 Bruxelles
TEL. +32 2 504 96 21 - greffe@parlementfrancophone.brussels
www.parlementfrancophone.brussels

Francophones

CABINET DE LA MINISTRE BARBARA TRACHTE
MINISTRE-PRÉSIDENTE DU COLLÈGE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE, CHARGÉE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ, DE LA FAMILLE, DU BUDGET ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Nos réf. : BAT/OLP/GUA-cbt_2022_1854
Contact :
Mail :
Tel :
Vos réf. : PV/pg/926794

Parlement Francophone bruxellois
Madame la Présidente de l'Assemblée de
la Commission communautaire française

Rue du Lombard 77
1000 Bruxelles

RECU LE 26 OCT. 2022

034790

Bruxelles, le 19 OCT. 2022

Objet : votre courrier relatif à la pétition « Des bus pour nos enfants ».

Madame la Présidente,

Monsieur le Greffier,

Nous accusons bonne réception de votre courrier et la pétition « Des bus pour nos enfants ».

Je suis évidemment de très près le dossier, et regrette profondément les difficultés occasionnées pour les enfants et leur entourage.

Nous nous permettons de transmettre votre courrier à Rudi Vervoort en charge du Transport scolaire au sein de la CoCoF, et son administration. Une cellule de crise est en place depuis les premiers problèmes survenus. Monsieur Vervoort ne manquera pas de tenir, à nouveau, le Parlement au courant.

Des solutions partielles ont déjà été mises en place sur le terrain : Numéro vert pour répondre à toutes les questions, Mise à disposition par les écoles de leurs propres bus moyennant indemnisation par la COCOF au tarif des transporteurs, Optimalisation des circuits existants, Finalisation des marchés publics, Taxi PMR pour les élèves en « voiturette », Paiement Taxi bus ou encore Paiement de trajets STIB accompagnés par les parents. D'autres pistes continuent évidemment d'être explorées et mises en œuvre.

Parallèlement à cela, nous avons mis dans le budget 2023 les moyens nécessaires pour soutenir la revalorisation tarifaire des transporteurs – un des aspects-clefs des difficultés structurelles actuelles – et financer à moyen et long terme la réforme structurelle du secteur. Nous souhaitons ainsi apporter une réponse durable à tous ces enfants.

Pourriez-vous par ailleurs transmettre notre courrier de réponse aux signataires de la pétition ? Je vous en remercie d'avance.

Je vous remercie de l'attention que vous portez à cette problématique et je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération distinguée.

Barbara TRACHTE
Ministre-Présidente du Collège
de la Commission communautaire française